

Edito du maire

MARS 2013



Ce nouveau bulletin d'informations vous dresse d'une manière synthétique le bilan d'activité municipale de l'année écoulée et les perspectives 2013.

Dans ces périodes difficiles, dans un contexte économique et social morose, avec un budget de plus en plus serré, nous devons faire preuve de plus d'imagination et d'opiniâtreté pour conduire nos projets, respecter nos engagements, ne pas nous laisser aller à la fatalité.

L'ouverture de notre commerce multiservice au mois de juillet dernier en est la parfaite illustration. Son retour était très attendu ; mais aujourd'hui, son avenir dépend de nous tous... La halle sportive à destination des associations et des écoles sera pour 2013 le principal investissement.

Notre village se façonne jour après jour en concertation avec vous et grâce à vous, habitants et associations.

Je sais que je peux compter sur vous et vous en remercie.

Le Maire, Georges GOULY

Commerce multiservice

Programmée le 1^{er} juillet 2012, l'ouverture de notre commerce multiservice a été effective le vendredi 7 juillet 2012 sous l'enseigne « PROXI-SERVICE ». Monsieur Joël DECERLE UNGARO, l'exploitant de cette surface commerciale, nous vient de FRONTENAUD (Saône-et-Loire). L'épicerie est ouverte du mardi au samedi : le matin de 7h à 12h30, l'après-midi de 16h à 19h30 et le dimanche matin de 8h à 12h.

Un dépôt de pain est proposé le mercredi, jour de fermeture de la boulangerie.

Indépendamment de la gamme classique des produits alimentaires, vous trouverez dans cette surface commerciale : droguerie, presse, fleurs, gaz ... ainsi que des jeux de grattage (en fin d'année 2012, 2 gains de 500 et 1 000 € ont été empochés par de chanceux joueurs).

De plus depuis l'automne, notre PROXI-SERVICE est POINT-VERT Crédit Agricole, ainsi les possesseurs d'une carte de retrait de cette banque ont la possibilité de retirer auprès de notre commerçant une somme en espèces variant de 20 à 100 €.

Monsieur DECERLE privilégie la distribution des produits locaux. Il est à votre écoute pour toute demande particulière.



Les sentiers de randonnée



Largement relatée dans le journal de la Communauté Nos échos n°10 de novembre 2012, la journée inaugurale des sentiers de randonnée de la Communauté de Communes du Canton de Coligny du 1^{er} juin 2012 fut une belle réussite.

150 kms de sentiers balisés, signalés, un topoguide à disposition dans notre mairie, un panneau de départ sur la place de notre village, rien ne manque pour se lancer sur les différents circuits qui nous sont proposés.

Pour nous inciter à la découverte pédestre de notre canton, la CCCC propose un événement annuel : une journée découverte des sentiers de randonnée communautaires, le 1^{er} dimanche de juin. Le concept : il s'agit d'une manifestation libre, gratuite, proposant plusieurs circuits de différentes distances avec possibilité d'un accompagnateur local. La convergence des circuits en un point pique-nique commun pourra créer un moment convivial (repas tiré du sac, apéritif offert par la CCCC). Le choix de secteur pour cette 1^{ère} année est Beaupont-Domsure, en liaison avec les projets d'intervention musicale 2012/2013.

Ainsi 2 circuits vous seront proposés avec différents aménagements de distance :

* au départ de Beaupont le circuit « A la rencontre du père de l'Europe » ;

* au départ de Domsure le circuit « A la croisée des chemins ».

Ces parcours seront agrémentés de ponctuations sonores et visuelles proposées par les écoles, le foyer St Joseph et les structures « petite enfance ».

Une plus large information vous sera communiquée courant mai.

Dès à présent, retenez la date du **2 juin 2013** pour une sympathique journée à la découverte des sites naturels et patrimoniaux de notre territoire.

UN JOUR DE RANDONNEE = HUIT JOURS DE SANTE.

Lotissement Les Greffets

Le lotissement des Greffets date des années 75. Il avait besoin d'une cure de rajeunissement avec des équipements plus conformes aux aménagements d'aujourd'hui.

C'est désormais chose faite, avec la création d'un réseau d'eau pluvial séparatif, d'un emplacement réservé au container poubelles, la pose de bordures, grilles et caniveaux. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Mariotte de Cuiseaux pour un montant de 29 000 euros TTC. L'éclairage public a été renforcé par la création de points lumineux supplémentaires et le changement de l'ensemble des lampadaires grâce à l'intervention de l'entreprise Citeos pour un montant de 3 200 euros TTC. La commune a reçu une subvention du syndicat d'électricité de 1 600 euros.

Les travaux se termineront cette année par la mise en œuvre d'un tapis d'enrobé pour un coût de 10 000 euros.

Ce projet, conduit sous la maîtrise d'œuvre de l'équipe municipale, a été élaboré et réalisé en concertation avec les riverains, pour une meilleure prise en compte de leurs attentes.

Travaux et investissements

Depuis le « BEAUPONT Infos » de janvier 2012, divers travaux et investissements ont été réalisés :

* Réfection de la cour de l'école	11 100 €
* Réfection de la façade nord de l'école	12 430 €
* Réfection du court de tennis (participation de 1 000 € du club de tennis)	4 075 €
* Changement du système de chauffage du logement du premier étage de l'école des filles	5 830 €
* Création d'un poteau incendie au Grand Taillis	3 427 €
* Achat d'un tableau pour l'école	470 €
* Equipement pompiers, extincteurs	2 340 €
* Achat de pneus pour le tracteur	3 584 €
* Renouvellement du matériel informatique du secrétariat de mairie (logiciels, installations)	4 950 €

Le choix d'une location du poste informatique a été retenu.

Construction d'une halle

Le projet de construction de la halle, dont vous avez pu constater les premiers coups de pioche, répond à plusieurs objectifs et attentes pour satisfaire associations, populations et municipalité :

- remplacer le chapiteau utilisé par les associations devenu vétuste et offrir un nouvel abri pour recevoir leurs manifestations tout en supprimant les opérations de montage et démontage, source de risques d'accidents ;
- mettre à disposition des classes à proximité de l'école primaire un espace adapté à la pratique sportive ou d'éveil corporel ;
- déplacer et aménager les toilettes ouvertes au public ;
- se doter d'un équipement conforme aux normes en vigueur pour recevoir le public tant sur le plan de la sécurité que de l'accessibilité aux personnes handicapées ;
- reprendre les réseaux et aménager les abords pour rendre l'ensemble plus esthétique et fonctionnel.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Claudio Cucchia, architecte nouvellement installé à Foissiat. Les différents intervenants sont les entreprises Corrand de Pont-de-Vaux pour le lot terrassement-maçonnerie, Tissot de Saint-Julien/Reyssouze pour le lot charpente-couverture, Reydellet de Saint-André-le-Bouchoux pour le lot métallerie, Comtet-Pin de Saint-Julien/Reyssouze pour le lot plomberie et Calèn de Beaupont pour le lot électricité. La partie aménagement-voirie-réseaux divers sera réalisée par l'entreprise Mariotte de Cuiseaux. Le projet est estimé à 145 000 euros TTC.

Les travaux vont maintenant bon train et devraient se terminer dans le courant du mois de mai. L'ensemble devrait être opérationnel pour les premières manifestations de nos associations prévues en juin et la rentrée de 2013/2014 pour son utilisation scolaire.



Dénomination des voies



Dans notre précédente édition de « BEAUPONT Infos » de janvier 2012, nous vous avons informé de la nécessité de dénommer les voies communales dans un souci d'une meilleure géolocalisation.

Le coût de cette opération, réalisée par une entreprise spécialisée, était estimé à la somme de 24 000€ TTC. Consciente qu'un gain substantiel pouvait être réalisé sur le montant de ce projet, une équipe municipale a travaillé sur ce dossier, avec pour objectif de limiter les dépenses aux seuls approvisionnements des poteaux, des plaques de rue et de maison. La pose et l'installation des plaques de rue ont été confiées à nos employés communaux. Le montant global des travaux et fournitures a été divisé par 2. L'objectif financier a donc bien été atteint.

Vendredi 8 février dernier après-midi et samedi 9 au matin, vous avez été nombreux à venir en mairie retirer votre plaque de maison personnelle et des formulaires proposés par « La Poste » afin de procéder à vos changements d'adresse auprès de vos différents organismes.

Nous vous incitons à procéder à ces changements d'adresse le plus rapidement possible, afin que votre courrier vous soit acheminé dans les meilleures conditions. A partir du mois de juillet, tout courrier libellé à votre ancienne adresse sera retourné à l'expéditeur.

Afin de vous aider à situer les voies selon leur nouvelle appellation, vous trouverez au dos de cette feuille un plan de la commune.



Rappel d'une adresse correctement libellée :

Monsieur Jean DUPOND
Ringe
61 Impasse des abeilles
01270 BEAUPONT



Communiqué de la gendarmerie

Durant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier de ce service « Opération Tranquillité Vacances », vous devez vous inscrire avant votre départ en complétant le formulaire de demande individuelle accessible en ligne sur le site du ministère de L'Intérieur. Après avoir imprimé le document, il est notamment nécessaire d'indiquer vos nom, prénom, adresse, période d'absence, type et caractéristique du domicile ainsi que la personne à aviser en cas d'anomalie. Une fois daté et signé, ce document est à remettre à votre brigade de gendarmerie.

En cas de retour imprévu ou de modification de la durée de vos congés, ne pas oublier de prévenir votre gendarmerie. Le ministère dispense également sur le site internet quelques conseils afin de limiter au maximum les risques de cambriolages (vérifier l'état des serrures, faire passer un voisin ou un ami, ne pas laisser trop de courrier dans la boîte aux lettres, renvoyer les appels téléphoniques...).



Commune de BEAUPONT

Dénomination des voies
Annexe à la délibération du 18 octobre 2012

INFOS PRATIQUES

La mairie

La mairie est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Téléphone : 04 74 51 21 62

Fax : 04 74 51 24 77

Nouvelle adresse postale :
331 rue principale
01270 BEAUPONT

Mel : mairie.beaupont@wanadoo.fr

Sogedo : 03 84 48 83 37

La Communauté de communes du canton de Coligny

Téléphone : 04 74 42 04 76

Fax : 04 74 42 04 77

Nouvelle adresse postale :
319 avenue de Bourgogne
01851 MARBOZ

Mel : cccantondecoligny@wanadoo.fr

Communiqué de La Poste

Chaque année, nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir : les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique. L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

Josiane DIETTE, directrice d'établissement – Montrevel en Bresse

Le recensement de la population

Voici les derniers chiffres suite à l'enquête qui s'est déroulée en janvier-février 2012.

Population recensée : **675 habitants**
(dont 77 au foyer Saint Joseph).

Pour mémoire, 560 habitants au dernier recensement de 2007.

Gendarmerie nationale : 17
Brigade de Coligny : 04 74 30 11 29

Paroisse de Coligny : 04 74 30 10 88

Les pompiers

18 ou 112 SAMU : 15

Chef de corps : caporal-chef Dominique THIELLAND
Téléphone : 04 74 51 24 59 - 06 32 52 22 37

ERDF : 08 10 05 03 33 (service dépannage)

Relais d'assistantes maternelles :
04 74 42 33 04 - 06 24 67 90 49

Simplification administrative : modification du régime de sortie du territoire des mineurs français.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les mairies ne délivrent plus les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs qui souhaitent voyager. Désormais un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité en cours de validité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union Européenne, passeport hors Union Européenne). Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ». Pour assurer la protection des mineurs, une procédure judiciaire et une procédure administrative réservée aux cas d'urgence sont renforcées.

Changement de commandement chez les pompiers



Une nouvelle page de l'histoire de la compagnie vient de s'ouvrir cette fin d'année 2012 avec le changement de commandement au sein du centre de première intervention non intégré (CPINI) de Beaupont. En effet le 17 Novembre 2012, une centaine de personnes était réunie à la salle des fêtes pour la passation officielle de commandement entre le major Jacques MOIRAUD et le caporal-chef Dominique THIELLAND. De nombreuses personnalités du canton et des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) étaient présentes ainsi que les anciens pompiers de Beaupont et les pompiers des communes environnantes. Après la passation du drapeau des mains de Jacques MOIRAUD au colonel ROMATIF, puis de celui-ci aux mains du nouveau chef de corps, les différentes personnalités prenaient la parole pour retracer la carrière du major MOIRAUD promu lieutenant honoraire à l'occasion de son départ de la compagnie.

Jacques a quitté la compagnie le 1er Septembre 2012 après un engagement de 31 années dont 24 comme chef de corps. Formateur et président de la section cantonale des Jeunes Sapeurs Pompiers, il fut membre du Conseil d'Administration du SDIS et de l'Union Départementale où il finit vice-président à l'action sociale. C'est une place qui lui tenait vraiment à cœur, tant pour défendre les pompiers volontaires des CPI du département, que pour s'occuper des pupilles des sapeurs pompiers du département. Car malheureusement dans ce service aux autres, il y a des risques d'accidents parfois mortels et il faut bien soutenir les conjoints et leurs enfants pour qui la vie continue.

Quant au nouveau chef de corps, le caporal Dominique THIELLAND, il a été incorporé le 1er janvier 2001 et a gravi successivement les grades de 1ère classe puis de caporal en 2006. Il a également été trésorier de l'amicale depuis une dizaine d'années et a laissé sa place lors de l'assemblée générale du 15 février 2013.

Conjointement, les deux récipiendaires de cette journée tiennent à ce que la compagnie ne soit pas remise en cause du fait d'un manque d'effectifs et souhaitent que les personnes intéressées pour aider la population se fassent connaître pour concrétiser leur passion. Car être pompier, c'est une passion et une vocation et non un passe-temps.

Bonne retraite à Jacques et bon courage à Dominique dans sa nouvelle fonction.



Infos pratiques

La mission locale jeunes

En partenariat avec la Communauté de Communes, la **Mission Locale Jeunes** vient de mettre en place, depuis début 2013, une permanence décentralisée sur le territoire communautaire pour accueillir les jeunes au plus près de chez eux.

Assurées par un animateur référent, les permanences d'une demi-journée (de 14h à 17h) auront lieu par quinzaine alternativement dans les locaux des mairies de Coligny le 2^{ème} jeudi du mois et Marboz le 4^{ème} jeudi du mois.

Son but : permettre de faciliter l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, assurer un rôle d'accueil, d'information et d'orientation afin de rendre les jeunes autonomes dans leur parcours d'insertion.

Ses axes d'intervention sont prioritairement : l'orientation et la validation de projet des jeunes, la professionnalisation et la qualification à travers l'accès à la formation, l'accès à l'emploi, l'accompagnement des jeunes pour l'accès à la mobilité, au logement et à la santé.

Le CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination est un service à destination des retraités et des personnes âgées. Outre une aide administrative, cette structure organise des réunions publiques, met en place des ateliers de prévention sur des thèmes d'actualités divers.

En avril : atelier sur la mémoire.

En mai : séance du code de la route expliqué, conférence et atelier sur l'alimentation, conférence sur la santé du pied.

En juin : conférence sur les chutes.

En septembre : Alzheimer (les prise en charge au quotidien et les aides pratiques).

En octobre : conférences et ateliers sur le stress, le sommeil et le bien-être.

Contact : 04 74 30 78 24

Site : www.clicdespaysdebresse.org

Mel : clicpaysdebresse@orange.fr

Permanences de 9h à 12h dans les locaux des mairies de Coligny le 1^{er} vendredi du mois et de Marboz le 3^{ème} lundi du mois.

La communauté de communes du canton de Coligny

OPAH

La communauté de communes vient de lancer pour 3 ans (2013-2014-2015) une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** qui vise à améliorer sur notre secteur le parc de logements existants avec des possibilités de financement importantes pour les propriétaires occupants et aussi pour les propriétaires bailleurs. Quel que soit votre projet, travaux d'économie d'énergie, isolation, chauffage, remplacement de fenêtres, mise aux normes électrique, assainissement, n'hésitez pas à venir vous renseigner lors des permanences d'information de 10h à 12h, en mairie de Coligny, le 2^{ème} mercredi du mois, en mairie de Marboz, le 4^{ème} mercredi. Le PACT de l'Ain, en charge de l'animation de l'opération vous recevra en la personne de Denis PERRIN. Tél. 04 74 21 02 01. Fax 04 74 21 71 85. Mel : d.perrin@pact01.fr

Déchetterie intercommunale de Pirajoux

La déchetterie de Pirajoux va connaître prochainement d'importants travaux d'agrandissement (été 2013 ou printemps 2014 en fonction de la gestion du dossier d'établissements classés) pour permettre une meilleure gestion des flux, un meilleur tri, un doublement de sa capacité actuelle.

Ce sont environ 615 000 € TTC qui seront consacrés à ces aménagements.

Horaires d'ouverture :

HIVER : du 1^{er} octobre au 31 mars

LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
14h - 17h	9h30 - 12h 14h - 17h	14h - 17h	9h30 - 12h 14h - 17h

ETE : du 1^{er} avril au 30 septembre

LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
14h - 18h30	9h30 - 12h 14h - 18h30	14h - 18h30	9h30 - 12h 14h - 18h30

Merci de prévenir le responsable avant tout apport volumineux.

Adresse :

Déchetterie intercommunale PIRAJOUX, Bois Besson RD 86

Contact :

Thierry MAYER, responsable - tél 04 74 47 32 14 / 06 32 70 69 79

SPANC

Vous souhaitez réhabiliter, mettre aux normes, améliorer votre installation d'**assainissement non collectif**, la communauté de communes vous invite à vous rapprocher de son technicien Aurélien GUILLET (tél. 04 74 42 21 11 - mel : cccc-a.guillet@orange.fr). Il vous conseillera et vous aidera à monter votre projet de réhabilitation pour profiter des aides financières importantes de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de l'Ain dédiées à cette opération.

RAPPEL : le **service public d'assainissement non collectif** de la CCCC organise deux sessions par an de vidanges groupées au printemps et à l'automne, sur inscriptions préalables. Ce service vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels.

Zone Artisanale du BIOLAY

La construction de l'entreprise SARGY, représentée par Thierry TREBOZ, est bientôt terminée. Elle sera en service fin avril 2013. Rappelons que cette entreprise qui emploie une dizaine de salariés est actuellement implantée à Marboz sous l'identité de SIMI et qu'elle est spécialisée dans le contrôle des véhicules de transports de carburant, l'installation et la maintenance de stations services.

Points d'apport volontaire

Deux dépôts sont à votre disposition :

* au bas du village (en bordure de la route du Souget, derrière la plateforme de l'ancienne laiterie)

* au nord de la commune. Il vient d'être déplacé au hameau de « Leschaux », route du Biolay, à proximité du pont de l'A39.

Collecte des ordures ménagères

A la porte du domicile, tous les mardis matins SAUF le hameau du « Mollard » collecté le jeudi matin.

Dépôt de vos sacs et bacs exclusivement la veille au soir.

Le syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain

La fibre optique

Comment faire ?



La commune de Beaupont est entrée dans l'ère du numérique en s'ouvrant au service Très Haut Débit en octobre 2012. Une partie du territoire communal est à ce jour desservie par le réseau fibre optique.

Si vous souhaitez bénéficier chez vous ou dans votre entreprise du très haut débit, il vous suffit de tester votre éligibilité sur www.reso-liain.fr ou de vous adresser en mairie. Ce test vous permettra de savoir si vous vous situez dans une zone déjà déployée en fibre optique. Vous trouverez sur le site l'adresse des différents fournisseurs d'accès.

Une nouvelle artère principale reliant Cormoz à Coligny via Domsure en empruntant la RD56 est à l'étude, ce qui permettra de raccorder la partie nord de la commune au service du très haut débit.

Une dizaine de particuliers ou de professionnels profitent actuellement du très haut débit Li@in.

